

N°43

Montreuil, le 15 juin 2018

Les chiffres du jour

- 545, c'est le nombre de cheminots qui ont rejoint la CGT depuis le 22 mars ;
- **15,** c'est le pourcentage de grévistes les 12 et 13 juin derniers ;
- 530 000 euros, c'est la somme déjà débloquée pour permettre de répondre à la solidarité - grévistes.

Alors que s'amorce la 16° séquence de la grève unitaire, la propagande gouvernementale portée avec zèle par la direction de la SNCF fait rage. Les cheminots ne baissent pas la tête, pas plus qu'ils ne baissent la garde.



ON EST LÀ!

Sans surprise, le texte de loi qui encadre la réforme du ferroviaire a été voté par les tenants du libéralisme qui souhaitent la casse du modèle social français. Cependant, chacun doit le mesurer et le comprendre : le combat continue.

Nous devons poursuivre notre engagement sur le calendrier établi et rendre coups pour coups à ceux qui ont décidé d'en finir avec le train public.

Nous devons continuer à peser sur tous les plans : Gouvernement, patronat, direction SNCF.

https://www.youtube.com/watch?v=4RirnaextZM

GOUVERNEMENT

Ce qu'il reste à écrire :

- Ordonnances dans les 6 mois sur l'ouverture à la concurrence (modalités de transfert aux AO des matériels roulants et des ateliers, tarification, billettique, régulation, etc.) et sur la négociation collective ;
- Ordonnances dans les 9 mois sur les péages et la révision des contrats de performance ;
- Ordonnances dans les 12 mois sur le groupe ferroviaire unifié (organisation, missions, gestion des gares, gouvernance du groupe, conditions d'indépendance de SNCF Réseau, etc.);
- 9 décrets (gestion des gares, statut des sociétés par actions, confidentialité des informations, conditions d'information des salariés en cas de transfert, modalités de calcul des effectifs transférés, modalités de désignation des salariés transférés, infos transmises au repreneur, conditions de maintien des droits à la retraite en cas de transfert, tarifs sociaux).

PATRONAT FERROVIAIRE

Le patronat des transports publics veut terminer la négociation de la CCN qui a débuté en 2014. Il n'est pas dans la logique d'une CCN de haut niveau pour empêcher le dumping social :

- Règles de classification et de rémunération (2018)
- Prévoyance (2019)
- Droit syndical (2019)

Il concède néanmoins que le champ d'application de la CCN pourrait être ensuite élargi afin de couvrir les cheminots qui en sont actuellement exclus.

DIRECTION SNCF

La direction a transmis une première feuille de route au Gouvernement. Elle devrait la confirmer en juillet. Les axes sont :

- Polyvalence et flexibilité, plus de mobilité grâce à la formation pour faire face aux restructurations qui seront annoncées, polyvalence imposée dans chaque activité...
- Abaissement de la rémunération, moins de promotions, plus de choix arbitraires du hiérarchique N+1, plus de part variable dans la rémunération...
- Affaiblissement des syndicats, avec la mise en place des CSE en remplacement des CE, DP et CHSCT, rediscussion du contenu du Statut afin de réduire le droit syndical.

CE QUE PROPOSE LA CGT

- Dans le cadre de la séquence des 22 et 23 juin : de faire de la journée du 22 juin un temps fort de mobilisation, qui prendra la forme d'actions d'information en direction des usagers autour des nœuds et points de congestion routiers, sur le thème « Toxic business : redonnons du souffle au Service Public Ferroviaire Voyageurs et Fret ».
- Dans le cadre de la séquence des 27 et 28 juin : de faire du 28 juin, un nouveau temps fort de manifestations sur le thème « Pour le train public, une seule profession : Cheminot! ». Cette journée s'inscrirait également dans une journée de manifestations interprofessionnelles dans les territoires.
- Poursuivre la mobilisation cet été en élargissant le calendrier de mobilisation dans des modalités restant à définir.
- Forcer l'ouverture de négociations au-delà du seul sujet de la CCN de Branche pour revenir sur le cœur de la réforme.

Mettons ensemble sous tension ceux qui, par dogme, tentent de déboulonner consciencieusement le service public ferroviaire.

Poursuivons la mobilisation. Tous en grève les 17 et 18 juin prochains !



En route vers la 17° séquence ! Prochain préavis unitaire du 21 juin 20h00 au 24 juin 07h55.

FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS

Nom :Prénom :	STADHÈRE À LA CGT FÉDÉRATION CET CHEMINDTS 263, Plus de Paris – Case 546 93 515 MONTHEUIL Cadex 101.55.82.84.40 orga® oheminotogt fr www. cheminotogt fr	BULLETIN D'ADHESION Ne dites plus : « Que fait la CGT ? »
Fonction :	, was consumous	FAITES-LA!
Position de rémunération :	Nom du secteur:	Tél :
Etablissement :	Syndicat :	.Tél :
Tél :	Nom du contact :	
E-mail :	Nom du syndiqué :	

